

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

7/2005

Auteur
Pierre REGNARD

Contenu

Mais l'écart est réduit à 1 pour 5 quand on résonne en parité de pouvoir d'achat3

Parmi les EM, le salaire minimum en euros a augmenté de 13 à 44% depuis 1999.......... 4

Le pourcentage de salariés à plein temps percevant le salaire minimum varie considérablement d'un pays à l'autre et est généralement plus élevé chez les femmes..... 6



Fin de rédaction: 1.08.2005 Données extraites le: 15.04.2005 ISSN 1024-4360 Numéro de catalogue: KS-NK-05-

Numéro de catalogue: KS-NK-05-007-FR-N
© Communautés européennes, 2005

SALAIRES MINIMA 2005

Des écarts importants entre Etats membres de l'UE

La présente publication contient des données sur le salaire minimum mensuel dans les États membres de l'Union européenne (EM), dans certains pays candidats (PC) et aux États-Unis (USA). Le salaire minimum est fixé par les pouvoirs publics, généralement après consultation des partenaires sociaux et il est entériné par la loi. Ce salaire minimum s'applique habituellement à tous les salariés de l'économie et à toutes les professions. Dans la suite du texte, "salaire minimum" se réfère aux chiffres mensuels nationaux légaux.

Il existe un salaire minimum national dans 18 des 25 États membres (Belgique, Espagne, Estonie, Grèce, France, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovénie, République tchèque et Royaume-Uni) et dans trois des pays candidats (Bulgarie, Roumanie et Turquie).

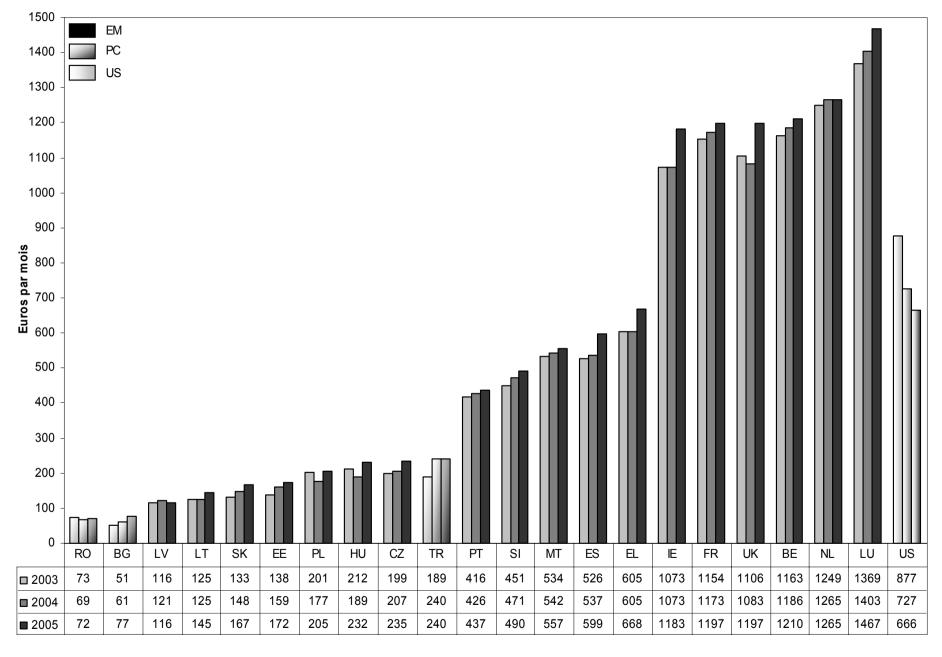
Les informations de référence sur les méthodes et les définitions figurent dans les notes méthodologiques à la fin du présent rapport.

En janvier 2005, le salaire minimum variait entre 72 et 1467 euros bruts par mois dans les différents pays

Le graphique 1 présente le niveau du salaire minimum dans les États membres, dans certains pays candidats et aux USA au 1er janvier 2003, 2004 et 2005. À l'intérieur de l'UE-25, au 1er janvier 2005, le salaire minimum variait de 116 euros (Lettonie) à 1467 euros bruts (Luxembourg). Dans les PC, le salaire minimum était de 72 euros en Roumanie, de 77 euros en Bulgarie et de 240 euros en Turquie.

Dans le graphique 1, on peut distinguer trois groupes de pays en fonction du niveau du salaire minimum. Le premier groupe inclut les PC Bulgarie, Roumanie et Turquie, ainsi que 7 des 10 nouveaux EM (Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Estonie, Pologne, Hongrie et République tchèque). Le salaire minimum y était compris entre 72 et 240 euros au 1er janvier 2005. Le deuxième groupe, avec un salaire minimum compris entre 437 et 668 euros au 1er janvier 2005, comporte deux nouveaux EM, la Slovénie et Malte, ainsi que le Portugal, l'Espagne et la Grèce. Le troisième groupe, avec un salaire minimum situé au-delà de 1000 euros, comprend l'Irlande, la France, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Aux USA, le salaire minimum fédéral est de 666 euros, même si un certain nombre d'États ont un salaire minimum plus élevé.



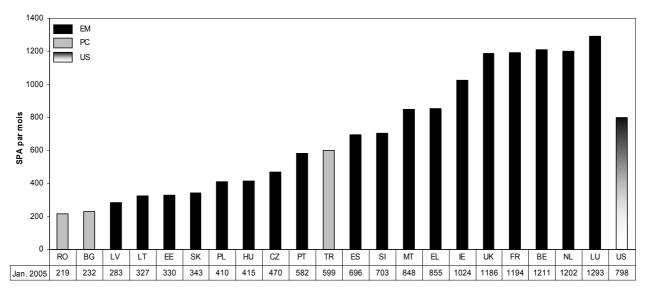


Graphique 1: Salaires minima dans certains États membres de l'UE, dans certains pays candidats et aux USA, janvier 2003, 2004 et 2005, en euros

Mais l'écart est réduit à 1 pour 5 quand on résonne en parité de pouvoir d'achat

Le graphique 2 compare les salaires minima obtenus lorsque l'on supprime l'effet des différences de niveau de prix en appliquant les parités de pouvoir d'achat

(PPA) aux dépenses de consommation finale des ménages.



Graphique 2: Salaires minima dans certains États membres de l'UE, dans certains pays candidats et aux USA, janvier 2005, SPA

Comparé au classement en euros par mois du graphique 1, le classement des pays demeure presque inchangé lorsque les salaires minima mensuels sont exprimés en SPA et non plus en euros par mois.

Les écarts de niveau des salaires minima mensuels sont néanmoins sensiblement plus faibles lorsque les chiffres sont exprimés en standard de pouvoir d'achat (SPA). En particulier, l'élimination des écarts de prix entre les pays montre un pouvoir d'achat du salaire minimum plus élevé dans tous les nouveaux EM ainsi qu'en Espagne et en Grèce. Dans les EM, le salaire minimum en euros (graphique 1) était compris entre 116 et 1467 euros en janvier 2005, ce qui représente un facteur d'environ 1:13. En revanche, le salaire minimum en SPA (graphique 2) était compris entre 283 et 1293, c'est-à-dire un facteur d'environ 1:5.



Parmi les EM, le salaire minimum en euros a augmenté de 13 à 44% depuis 1999

Le tableau 1 présente le salaire minimum en euros, en monnaies nationales (NAC) et en SPA en vigueur en janvier de chaque année depuis 1999.

	EUR							NAC						SPA							
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1999	2000	2001	2002	2003	2004 (p)	2005 (p)
BE	1074	1096	1118	1163	1163	1186	1210	1074	1096	1118	1163	1163	1186	1210	1050	1096	1136	1161	1164	1187	1211
CZ	:	:	:	:	199	207	235	:	:	:	:	6200	6700	7185	:	:	:	:	406	439	470
EE	:	:	:	118	138	159	172	:	:	:	1850	2160	2480	2690	:	:	:	226	265	320	330
EL	505	526	544	552	605	605	668	505	526	544	552	605	605	668	643	675	672	661	774	821	855
ES	416	425	433	516	526	537	599	416	425	433	516	526	537	599	502	514	527	605	612	667	696
FR	1036	1049	1083	1126	1154	1173	1197	1036	1049	1083	1126	1154	1173	1197	985	1031	1097	1122	1151	1170	1194
IE	:	945	945	1009	1073	1073	1183	:	945	945	1009	1073	1073	1183	:	880	839	856	929	929	1024
LV	:	:	:	107	116	121	116	:	:	:	60	70	80	80	:	:	:	191	247	281	283
LT	:	:	120	120	125	125	145	:	:	430	430	430	430	500	:	:	254	252	281	283	327
LU	1162	1191	1259	1290	1369	1403	1467	1162	1191	1259	1290	1369	1403	1467	1191	1223	1254	1261	1207	1237	1293
HU	:	:	:	202	212	189	232	:	:	:	50 *	50 *	53 *	57 *	:	:	:	384	364	398	415
MT	:	:	:	552	534	542	557	:	:	:	222	222	233	241	:	:	:	752	781	774	848
NL	1064	1092	1154	1207	1249	1265	1265	1064	1092	1154	1207	1249	1265	1265	1098	1099	1170	1183	1187	1202	1202
PL	:	:	196	212	201	177	205	:	:	760	760	800	824	849	:	:	343	333	387	364	410
PT	357	371	390	406	416	426	437	357	371	390	406	416	426	437	490	513	527	530	554	663	582
SI	:	:	:		451	471	490	:	:	:	:	104 *	111 *	118 *	:	:	:	:	620	625	703
SK	:	:	:	114	133	148	167	:	:	:	4920	5570	6080	6500	:	:	:	265	294	304	343
UK	866	970	1130	1118	1106	1083	1197	608	608	693	693	710	761	832	827	845	968	960	1012	1084	1186
BG	33	38	44	51	56	61	77	64	75	87	100	110	120	150	114	121	116	127	170	186	232
RO	:	:	:	62	73	69	72	:	:	:	1750 *	2500 *			:	:	:	136	195	219	219
TR	:	:	:	:	189	240	240	:	:	:		306 **			:	:	:	:	375	519	599
US	762	883	995	1001	877	727	666	893	893	893	893	893	893	893	821	829	823	826	798	797	798

^{* :} en milliers de NAC

(p): provisoires

Tableau 1: Salaires minima dans certains États membres de l'UE, dans certains pays candidats et aux USA, 1999-2005, euros, monnaies nationales et SPA

Pour les pays dont les séries chronologiques complètes entre 1999 et 2005 sont disponibles, le salaire minimum a augmenté depuis 1999 de 13% à 44% en euros et de 9% à 43% en SPA. Pour la Belgique, la France et le Royaume-Uni, cette hausse est plus forte en SPA qu'en euros. En France par exemple, le salaire minimum en euros a progressé de 16%, alors qu'en SPA cette

progression est de 21%. Pour l'Espagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal, l'augmentation en euros est supérieure à celle en SPA. Au Luxembourg par exemple, le salaire minimum en euros s'est accru de 26%, mais de 9% en SPA. En Grèce, la progression en euros et en SPA est presque similaire.



^{** :} en millions de NAC

	Tau		sance ann	uel (NAC)	Augmentation annuelle du prix à la consommation (en %)							
			(en %)									
	2000	2001	2002	2003	2004	2000	2001	2002	2003	2004		
BE	2	2	4	0	2	3	2	2	1	2		
CZ	:	:	:	:	8	4	5	1	0	3		
EE	:	:	:	17	15	4	6	4	1	3		
EL	4	3	1	10	0	3	4	4	3	3		
ES	2	2	19	2	2	3	3	4	3	3		
FR	1	3	4	2	2	2	2	2	2	2		
IE	:	0	7	6	0	5	4	5	4	2		
LV	:	:	:	17	14	3	2	2	3	6		
LT	:	:	0	0	0	1	1	0	-1	1		
LU	2	6	2	6	2	4	2	2	3	3		
ΗU	:	:	:	0	6	10	9	5	5	7		
MT	:	:	:	0	5	3	2	3	2	3		
NL	3	6	5	3	1	2	5	4	2	1		
PL	:	:	0	5	3	10	5	2	1	4		
PT	4	5	4	2	2	3	4	4	3	2		
SI	:	:	:	:	7	9	9	7	6	4		
SK	:	:	:	13	9	12	7	4	8	7		
UK	0	14	0	2	7	1	1	1	1	1		
BG	17	16	15	10	9	10	7	6	2	6		
RO	:	:	:	43	12	46	34	23	15	12		
TR	:	:	:	:	38	:	:	:	:	:		
US	0	0	0	0	0	:	:	:	:	:		

Tableau 2: Taux de croissance annuel des salaires minima et augmentation du prix à la consommation dans certains États membres de l'UE, dans certains pays candidats et aux USA, 2000-2005

Ce tableau nous permet de voir les tendances de l'évolution du niveau de vie par rapport aux salaires minima. En comparant le taux de croissance annuel des salaires minima et l'augmentation du prix à la consommation, nous pouvons déduire 2 tendances :

- une amélioration relative du niveau de vie,
- une détérioration relative ou un statu quo du niveau de vie.

La situation est considérée comme améliorée quand le taux de croissance annuel des salaires minima est supérieur à l'augmentation du prix à la consommation, stable en cas de taux de croissance égaux et détériorée quand le taux de croissance annuel des salaires minima est inférieur à l'augmentation du prix à la consommation.

Nous constatons une amélioration relative du niveau de vie pour la plupart des années en République tchèque, en Estonie, en Lettonie, à Malte, aux Pays Bas, en Slovénie, en Slovaquie, au Royaume-Uni, en Bulgarie et en Roumanie.

Par contre, en Belgique, en Grèce, en Espagne, en France, en Irlande, en Lituanie, au Luxembourg, en Hongrie, en Pologne et au Portugal, il y a une détérioration relative ou un statu quo du niveau de vie pour la plupart des années.



Le pourcentage de salariés à plein temps percevant le salaire minimum varie considérablement d'un pays à l'autre et est généralement plus élevé chez les femmes

Comme le montre le graphique 3, le pourcentage de salariés à temps complet percevant le salaire minimum différait considérablement selon les pays. Les données sont disponibles jusqu'en 2003 et pour les pays présentés dans le graphique. En Slovaquie, en Espagne, à Malte, au Royaume-Uni, en République tchèque, aux Pays-Bas, en Slovénie et en Irlande, le pourcentage de salariés percevant le salaire minimum se situait entre 0.4% et 3.1%. Aux USA, il était de 1.4%. En revanche, il était de 6,4% en Estonie, 8,1% en Hongrie, de 10,2% en Lituanie, de 12,2% en Roumanie, de 13,4% en France, de 13,6% en Lettonie et de 16,9% au Luxembourg. En Espagne, en France et au Luxembourg, il inclut aussi bien les salariés à temps complet que les salariés à temps partiel, mais l'on estime que la prise en compte de ces derniers n'a pas d'impact notable sur le chiffre global.

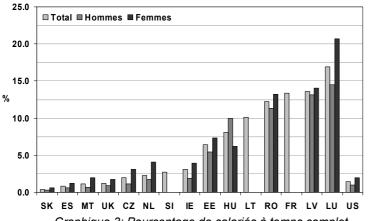
Le pourcentage de femmes percevant le salaire minimum était habituellement plus élevé que celui des hommes, sauf en Hongrie où le pourcentage des hommes était supérieur de 38% à celui des femmes et en Lettonie, où les pourcentages étaient presque identiques. En Roumanie, en Estonie et au Luxembourg, le pourcentage de femmes était de 17% à 43% supérieur à celui des hommes.

On peut penser qu'il y a une liaison négative entre le pourcentage de salariés au salaire minimum et son montant en PPS (graphique2) si l'on excepte la France et le Luxembourg.

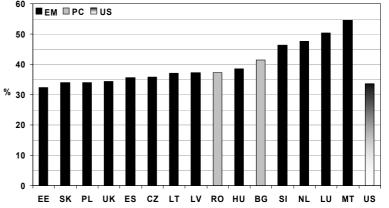
Le niveau du salaire minimum se situe entre 32% et 55% de la moyenne des gains bruts mensuels dans l'industrie et les services

Le graphique 4 présente le salaire minimum en tant que pourcentage du gain brut mensuel moyen dans l'industrie et les services. Les données sont disponibles jusqu'en 2003 pour les pays présentés dans le graphique.

Dans la plupart des pays pour lesquels les données sont disponibles, le salaire minimum s'élèvait à moins de 50% des gains bruts moyens. Seules le Luxembourg et Malte ont un pourcentage supérieur, avec respectivement 50% et 55%. Nous pouvons également remarquer 2 groupes. Le premier est composé de l'Estonie, la Slovaquie, la Pologne, le Royaume-Uni, l'Espagne, la République tchèque, le Lituanie, la Lettonie, la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie où le niveau du salaire minimum est inférieur à 42% de la moyenne des gains bruts mensuels. Un 2ème groupe est visible : il se compose de la Slovénie, des Pays Bas, du Luxembourg et de Malte. Dans ce groupe, le niveau de salaire minimum est supérieur à 45% de la moyenne des gains bruts mensuels.



Graphique 3: Pourcentage de salariés à temps complet percevant le salaire minimum, certains États membres de l'UE, certains pays candidats et USA, 2003



Graphique 4: Salaire minimum en tant que pourcentage des gains bruts mensuels moyens dans l'industrie et les services dans certains États membres de l'UE, dans certains pays candidats et aux USA en 2003



> CE QU'IL FAUT SAVOIR - NOTES METHODOLOGIQUES

Salaires minima mensuels statutaires

Les salaires minima sont entérinés par la loi et s'appliquent à la majorité des salariés à temps complet sur tout le territoire de chaque pays. D'autres salaires minima tenant compte de l'âge du salarié, de son ancienneté, de ses compétences ou de ses capacités physiques et mentales, ou encore de la situation économique dans laquelle se trouve l'entreprise, peuvent être appliqués à certaines catégories. En Grèce, le salaire minimum publié ici est celui des travailleurs non manuels; un taux différent est appliqué aux travailleurs manuels.

Le salaire minimum est un montant brut, c'est-à-dire avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales salariales. Ces déductions varient d'un pays à l'autre. Une comparaison basée sur le salaire net peut modifier la position relative des pays, en fonction de la situation familiale considérée.

Dans la plupart des pays, le salaire national minimum est convenu sous la forme d'un taux mensuel. Dans certains pays (par exemple en France, en Irlande, au Royaume-Uni et aux États-Unis), ce salaire est fixé à un taux horaire. Pour les besoins de la comparaison, les taux horaires de ces pays ont été convertis en un taux mensuel à l'aide des facteurs suivants:

- Irlande et Royaume-Uni: 39 heures x 52 semaines divisé par 12:
- États-Unis: 40 heures x 52 semaines divisé par 12.

En outre, lorsque le salaire minimum est payé plus de douze mois par an (comme en Espagne et en Grèce, où il est versé 14 fois par an), les données ont été corrigées pour tenir compte de ces paiements.

Les salaires minima en vigueur au 1er janvier 2005 sont exprimés en euros. Pour les pays n'appartenant pas à la zone euro (Royaume-Uni, nouveaux Etats Membres, Pays Candidats et USA), les salaires minima en monnaie nationale ont été convertis en euros sur la base des taux de change mensuels moyens en vigueur en décembre 2004.

<u>Parités de pouvoir d'achat (PPA) et standard de pouvoir d'achat (SPA)</u>

Afin d'éliminer l'effet des différences de niveau de prix entre les pays, des taux de conversion spéciaux, appelés parités de pouvoir d'achat (PPA), ont été utilisés. Les PPA des dépenses de consommation finale des ménages de chaque pays ont notamment été appliquées pour convertir les salaires minima mensuels exprimés en monnaie nationale dans une monnaie commune artificielle, appelée standard de pouvoir d'achat (SPA). Les salaires minima exprimés en SPA indiquent effectivement le pouvoir d'achat du salaire minimum.



Pour en savoir plus:

Les bases de données

Site web EUROSTAT/Population et conditions sociales/Marché du travail/Gains et coûts de la main-d'oeuvre/Salaires minimums/Salaires minimums mensuels

Site web EUROSTAT/Population et conditions sociales/Marché du travail/Gains et coûts de la main-d'oeuvre/Salaires minimums/Proportion de personnes employées à plein temps recevant le salaire minimum (%)

Site web EUROSTAT/Population et conditions sociales/Marché du travail/Gains et coûts de la main-d'oeuvre/Salaires minimums/Salaire minimum mensuel en proportion de gains moyens mensuels dans l'industrie et les services (%)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tel. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 •

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations précises sur ce réseau de centres d'appui: www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier - L-2985 Luxembourg

URL: http://publications.eu.int
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int